

Département du Morbihan  
Commune du HEZO  
56450

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le huit décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 4 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Présents : 10

Votants : 14

**Présents :**

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Benoît ARTAULT, Marie BOURGAIN.

**Absents excusés :**

Elsa MILVOY, Gaëlle PALMADE, Isabelle COMTE, Philippe MAES.

**Pouvoirs :**

Elsa MILVOY a donné pouvoir à Nicolas DESCHAMPS, Gaëlle PALMADE a donné pouvoir à Pascale MEYER, Isabelle COMTE a donné pouvoir à Jean-François NEDELEC, Philippe MAES a donné pouvoir à Benoît ARTAULT.

**Secrétaire de séance** : Marie BOURGAIN

---

**N°43/2020-Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan**

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan se termine le 31 décembre 2020.

Considérant la proposition du Centre de Gestion du Morbihan de renouveler cette convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023,

Après en en avoir délibéré,

**Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 14 voix pour :**

- D'approuver la convention telle que présentée en annexe.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
**Guy DERBOIS**